

PETITION

Pour l'attribution d'une rue toulousaine à notre témoin de l'Histoire, Pierre SEEL

Pierre SEEL fût l'une des centaines de personnes arrêtées pour motif d'homosexualité sur le territoire français annexé par l'Allemagne nazie. Déporté et interné dans les camps du Struthof et de Schirmeck, en Alsace, il mena plus d'une vingtaine d'années son combat d'acceptation et de reconnaissance. Citoyen de Toulouse, il y décéda à l'âge de 82 ans, le 25 novembre 2005.

Il y a un an, lors de la cérémonie à la mémoire des déportés et internés homosexuels Européens de Toulouse, organisée par l'association civile *Les « Oublié(e)s » de la Mémoire*, le Docteur Gérard NAON, représentant le Maire de Toulouse, déclara : « - Pour l'avenir vous avez fait une suggestion tout à l'heure et je m'y associe. Je pense qu'une ville comme la nôtre, qui est une ville de respect et de tolérance, devrait avoir une grande part, en sensibilisant les gens dont c'est la fonction au niveau de la Commission d'attribution des noms de rues, dans la décision d'attribuer le nom de « Pierre-SEEL » à une rue de Toulouse. L'émouvant témoignage que vous venez de nous livrer, tout de suite, et que je connaissais mal, je dois le dire, même si je savais que Pierre SEEL avait fini sa vie ici dans nos murs ; je pense que l'émouvant témoignage que vous venez de nous livrer ne ferait que nous conforter un peu plus dans cette décision, et en tout cas, c'est ce que personnellement j'ai ressenti, et vous pouvez compter désormais sur mon appui... ».

Lors d'un conseil municipal, le 30 juin 2006, Madame Yvette BENAYOUN-NAKACHE, Conseillère municipale de l'opposition, après avoir débattu, a décidé de transmettre la demande à la Commission des Dénominations des Rues. Un courrier du Maire de Toulouse, Monsieur Jean-Luc MOUDENC, en date du 14 août 2006, confirme que le dossier a bien été transmis au président de la commission, Monsieur Jean DIEBOLD. Lors d'un entretien avec celui-ci et l'un des représentants de l'association GayLib, le 16 octobre 2006, il aurait pris une position favorable « pour la constitution d'une commission de rue SOUS RESERVE, légitime et démocratique, que l'ensemble des (autres) déportés ne manifeste pas une quelconque forme d'opposition. Il a demandé qu'une proposition soit faite à la commissions des rues soit faite avant fin 2008.

Nous pensons que le combat emblématique de Pierre SEEL pendant ses 24 dernières années fait partie de la culture homosexuelle. Donner son nom à une rue de notre ville est un devoir de mémoire pour que les Toulousaines et Toulousains soient fiers d'avoir eu un citoyen hors du commun, qui s'est battu toute sa vie pour les droits humains. Cette attribution deviendra un acte de vérité historique face à la dénégation de quelques déportés qui refusent le résultat des recherches entreprises par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (www.fmd.asso.fr).

Nous demandons que monsieur le Maire de Toulouse :

- Donne sa dérogation à la commission pour la dénomination de la rue avant le délai légal de 4 ans ;
- Décide de la pose de la plaque avant le 25 novembre 2007 ;
- Fasse accepter que la plaque porte la mention : « Pierre SEEL - 1923-2005 - Déporté français pour motif d'homosexualité »

En signant cette pétition, je m'associe à l'association *Les « Oublié(e)s » de la Mémoire* pour l'attribution d'une rue, Pierre-SEEL, notre témoin de l'Histoire.

Nom / Prénom	Ville	Email	Profession / fonction	Signature

Par ailleurs vous pouvez également intervenir auprès de vos élus (Députés, Sénateurs, Conseillers régionaux et généraux, Maires) afin qu'ils interviennent auprès de Jean-Luc MOUDENC.

Pour que la Ville de Toulouse concrétise ce vœu qui nous est cher, il est nécessaire que chacune et chacun se mobilise en signant cette pétition.

Mobilisons-nous...Mobilisez-vous... pour que vive et soit reconnue notre mémoire !

Une fois que vous avez signé la pétition, faites-la circuler autour de vous et veuillez nous la retourner le plus rapidement possible à :
Les « Oublié(e)s » de la Mémoire - 7, Boulevard des Minimes - 31200 Toulouse - www.devoiretmemoire.org.